ŒUVRER POUR LA PAIX

La Gazette de Garancières

N°22 - Automne 2018

Cœur d'Yvelines

sommaire

4 5 **MAIRIE**
Assainissement
Bon voisinage
Logement - Élections

6 **CULTURE**

7 9 **TRANSPORT**

10 12 **ENFANCE**

12 13 **ASSOCIATIONS**

14 **ÉVÉNEMENTS**

15 **VIE LOCALE**

16 **EN BREF**

Le Blog de la municipalité de Garancières

Retrouvez toute l'actualité de votre commune et des informations pratiques sur :
mairie-garancieres78.fr

Restez au courant, consultez régulièrement.
Ou mieux :

abonnez-vous à l'infolettre

(en bas à gauche de la page d'accueil du blog).
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Permanence élus le samedi matin

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30, un membre du Conseil municipal tient une permanence sans rendez-vous pour enregistrer vos questions.

Fermeture exceptionnelle de la mairie le lundi 31 décembre

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Automne 2018 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger,
Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF [concept original : agence Rampazzo]
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

éditorial

« Nous devons réaffirmer les valeurs fondatrices de notre république. »

En ce début d'automne 2018, nous ne pouvons oublier les souffrances qu'enduraient les soldats engagés dans ce terrible conflit mondial que fut la guerre 1914-1918. Dans quelques jours nous nous rassemblerons autour des monuments aux morts pour évoquer le souvenir des sacrifices consentis par nos aînés.

Un siècle s'est écoulé depuis cette tragédie. Ceux qui espéraient, à la fin du conflit, que la paix retrouvée serait durable, n'imaginaient pas que leurs enfants et petits-enfants seraient à leur tour dans la tourmente des diverses opérations militaires qui, hélas, ont marqué le vingtième siècle.

Lors de ces rassemblements, au-delà du nécessaire devoir de mémoire, de la marque de respect et de reconnaissance à nos morts, nos blessés et nos mutilés, nous devons réaffirmer les valeurs fondatrices de notre république dans un monde de plus en plus tenté par le repli sur soi, par le communautarisme, attitudes oublieuses de la valeur universelle de la fraternité et porteuses de germe de haine.

Aussi ai-je le plaisir de vous inviter à venir très nombreux aux diverses manifestations du 11 novembre dont vous trouverez le détail dans cette gazette.

Bonne fin d'année à tous.

Christian Lorinquer,
Maire de Garancières

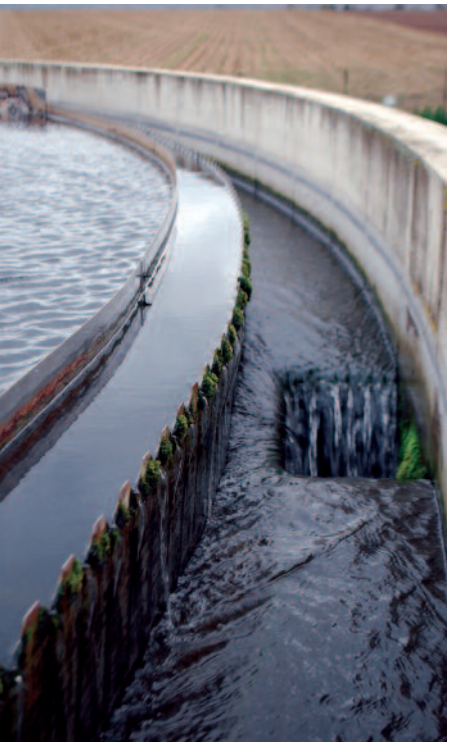

*Ndlr : Un écoulement est dit gravitaire lorsque les eaux s'écoulent par simple utilisation de la pente sans nécessiter l'installation de pompes de refoulement.

Travaux du SIAB

Assainissement

Deux programmes sont à l'étude

Le Syndicat intercommunal d'assainissement du Breuil (SIAB) a lancé en fin d'été deux programmes sur la commune de Garancières.

Route du Boissard

Pour commencer, au premier semestre 2019, un collecteur des eaux usées sera mis en place **route du Boissard, depuis la Haute Perruche jusqu'au carrefour de la rue du Stade.**

La solution retenue à l'heure actuelle est l'installation d'un poste de refoulement au bas de la rue pour renvoyer les effluents sur le réseau de la rue du Pré Béranger.

Une alternative par **écoulement gravitaire*** est également recherchée mais nécessite l'autorisation de riverains à traverser leur parcelle.

À l'issue des travaux du bureau d'étude missionné pour la préparation du dossier, nous vous tiendrons informés de la solution définitive retenue.

Route de la Gare

Ce chantier terminé, une deuxième tranche de travaux est prévue pour équiper la **route de la Gare** d'un réseau d'assainissement collectif avec un calendrier prévisionnel d'intervention fin 2019-début 2020.

Les études débutant tout juste, nous ne disposons pas encore d'éléments techniques pour la réalisation de cet assainissement. ◆

Il appartient à chaque propriétaire de veiller régulièrement à ce que les branches de ses arbres et haies ne dépassent pas les limites de sa propriété.

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur le territoire communal.

À SAVOIR

- **un ramassage hebdomadaire des déchets verts a lieu le lundi (sortir les sacs de déchets verts le dimanche au soir)**
- **vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets verts en déchetterie.**

Bon voisinage

Respect et bienséance

Notre guide des bonnes attitudes

Élagage des arbres et taille des haies

La réglementation concernant les arbres et haies entre propriétés est définie par les articles 670 à 673 du code civil. En conséquence, lorsque les branches surplombent le fonds du voisin, ce dernier peut obliger le propriétaire de l'autre fonds à couper les branches au niveau de la limite séparatrice, mais ne peut le faire lui-même.

Sur voies publiques, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage.

Le maire peut y procéder d'office aux frais du propriétaire.

Interdiction de brûlage des déchets verts

Une circulaire préfectorale du 18 novembre 2011, toujours en vigueur, rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre de tous déchets, y compris les déchets verts.

Les déchets verts relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Leur brûlage est interdit en vertu de l'article 84 du Règlement sanitaire départemental. ◆

Logements communaux
Attribution prochaine de deux appartements de type F3

Disponibilité : au début de l'année 2019
Ces logements sont destinés à des familles dont la composition est la suivante :
> couple avec 1 enfant ;
> parent isolé avec 1 ou 2 enfants.

Si vous êtes en recherche d'un logement, nous vous invitons à venir vous inscrire en mairie de Garancières sur la liste des demandeurs dans les plus brefs délais et en tout état de cause avant le 30 novembre 2018 afin de permettre à la commission d'attribution de statuer pour la fin de l'année 2018.

À NOTER

Pour prétendre à l'obtention d'un logement, il est impératif de se porter candidat sur la liste établie par la Mairie.
Toute autre démarche d'inscription sur d'autres services (société HLM, préfecture…) n'induit pas l'inscription sur la liste locale.

Listes éléctorales
Êtes-vous inscrits ?

26 mai 2019, élection des députés au Parlement européen

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale : il est donc important de vous inscrire avant le 31 décembre, dernier délai, en mairie, si :
◆ vous avez changé d'adresse dans la commune : signalez votre nouvelle adresse ;
◆ vous venez d'emménager à Garancières : inscrivez-vous avant le 31 décembre. Vous serez radié de votre ancienne commune automatiquement.

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.
Rappel : les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office, entre le 1er mars et le 28 février de l'année suivante.

Listes des pièces à fournir :
◆ pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport),
◆ un justificatif de domicile récent,
◆ si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur de ces derniers établie sur papier libre certifiant que vous résidez chez eux,
◆ si vous avez acquis la nationalité française, votre certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation,
◆ si vous êtes un fonctionnaire qui a été muté, votre arrêté de mutation.

À SAVOIR

Cas particuliers

INSCRIPTION L'ANNÉE DE L'ÉLECTION

Vous pouvez vous inscrire et voter la même année, notamment si :
◆ vous avez atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection ;
◆ vous avez acquis la nationalité française après le 1er janvier.

VOTE DES CITOYENS EUROPÉENS RÉSIDANT EN FRANCE

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique. Aux élections européennes, il doit choisir le pays dans lequel il votera car il n'est pas possible de voter plusieurs fois pour un même scrutin.

Centre culturel de la Barbacane

Apéro-concert

Hors les murs à Garancières

vendredi 9 novembre 19 h 30 salle des fêtes

C'est une troisième saison qui s'ouvre pour la collaboration de Garancières avec La Barbacane de Beynes et ses spectacles hors les murs.

Un premier rendez-vous musical vous est proposé le vendredi 9 novembre à 19 h 30 à la salle des fêtes, pour un apéro-concert avec GATICA, trio chanson.

Le principe est simple : un concert gratuit d'une heure pour découvrir un jeune groupe et un bar sur place, le tout à l'heure de l'apéro.
Gatica est à l'image du Chili, sa terre natale : capable en un tour de chant de passer du feu des volcans à la glace des sommets. D'une voix profonde et envoutante, en français ou en espagnol, son chant vibre au fil de ses humeurs latines.

Réservez vite vos places
(fortement conseillé en raison des jauges parfois réduites)
La Barbacane, du mardi au samedi de 14 h à 18 h.
Par téléphone : 09 78 03 82 15
Par mail : reservation@labarbacane.fr

Ce concert ouvre le cycle « **Tournée générale** » des apéro-concerts, du 9 au 18 novembre, dans les communes alentours. ◆

Les garanciérois s'exposent

Appel à candidatures

La municipalité de Garancières envisage d'organiser, dans le courant de l'année 2019, une exposition qui mettrait en valeur les talents artistiques des garanciérois.

Vous êtes concernés si :
◆ vous habitez Garancières,
◆ vous pratiquez depuis plusieurs années une activité artistique (peinture, sculpture, graphisme, photo, etc),
◆ vous avez un savoir-faire (métier d'art, artisanat),
◆ vous avez le désir de présenter vos œuvres.

Le lieu d'exposition serait la salle des fêtes.
La date reste à déterminer, en fonction des initiatives similaires dans les environs proches.
Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler en mairie, auprès de la commission culture-communication, avant le 31 décembre. ◆

Patrick Brault
UN ROI DU FEU D'ARTIFICE

Nous vous l'avions présenté dans la Gazette n° 20 : **Patrick Brault**, concepteur pyrotechnique et maître artificier, continue son éblouissant parcours. Il a en effet remporté, le 24 août dernier, la Vestale d'or au Festival international d'art pyrotechnique de Cannes, soit le titre de champion des champions, décerné tous les 4 ans.
Outre notre commune, à laquelle il offre chaque année un feu d'artifice, plusieurs villes des environs ont profité de son savoir-faire cet été (Bougival, La Celle-St-Cloud, Coignières, Rambouillet, Houdan).
Patrick Brault postule désormais à des événements prestigieux, tels le feu d'artifice de Paris ou celui des jeux olympiques. ◆

Covoiturage gratuit

REZO POUCE

L'autostop sécurisé et convivial

Comme annoncé dans la Gazette n°21, Garancières a rejoint cette année 2018 le réseau d'autostop en place sur notre canton . Ainsi, les panneaux d'arrêt REZO POUCE sont implantés sur la commune depuis mi-août.
Une application smartphone gratuite est disponible sur Androïd ou IOS (Google Play ou App Store).

Emplacement des panneaux à Garancières :

- à l'arrêt minute de la gare,
- sur le parking du supermarché,
- rue Louis Siou, en direction de la gare,
- rue Louis Bellan et au Breuil, en direction de Boissy-sans-Avoir,
- place de la Mairie,
- rue Noël Benoist, dans les deux sens.

Comment ça marche ?

J'adhère au réseau :
Pour recevoir mon kit passager ou conducteur, je m'inscris directement à REZO POUCE : **http://www.rezopouce.fr** ou en mairie (fournir copie d'une pièce d'identité).

L'autostop au quotidien :
- **Conducteur** : je colle mon autocollant sur le pare-brise. J'utilise l'application quand je me déplace et je jette un coup d'oeil aux arrêts pour prendre un passager.
- **Passager** : quand je veux bouger, j'ai ma carte Rezo pouce. Je lance l'application pour me signaler ou je me poste à un arrêt.

Faire du stop en complément des moyens de transport proposés sur notre territoire, c'est une façon de se déplacer conviviale, solidaire et écologique.
Le faire avec plus de sérénité, c'est encore mieux !
Alors ayez le réflexe REZO POUCE.

21 communes sont inscrites dans le réseau où vous trouverez des panneaux d'arrêt :
Autouillet, Bazoches-sur-Guyonne, Boissy-sans-Avoir, Flexanville, Galluis, **Garancières**, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, les Mesnuls, Marcq-en-Yvelines, Mareil-le-Guyon, Méré, Saint-Rémy-l'Honoré, Thiverval-Grignon, Thoiry, Vicq, Villiers-le-Mahieu, et depuis juillet 2018 : Neauphle-le-Château, ainsi que les communes de Saint-Léger-en-Yvelines et Emancé (Rambouillet Territoire).

Stationnement illicite : mise au point

Dans la continuité de l'information, donnée dans la Gazette Printemps 2018, la commune commence la phase pédagogique, puis celle de la verbalisation :
- Mise en place d'indication d'infraction sur les parebrises des véhicules en infraction.
- Les informations auront les formes suivantes :

- Après 3 indications d'infractions, les véhicules concernés en récidive seront verbalisés.

Merci pour votre compréhension et sachons partager les espaces publics entre les piétons, les deux roues et les voitures.

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

Flash info

Depuis le 3 septembre 2018, les lignes 2 et 67 empruntent la rue Henri Dunant permettant d'une part, de désengorger la RD 42 et permettant, d'autre part, de desservir l'arrêt Croix Rouge dans un sens de circulation.

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux

- Twitter : TransdevSud78
- Facebook : Transdev Houdan

Nos réseaux sociaux nous permettent de créer un lien avec les usagers actuels mais également avec ceux de demain.
Suivez les événements externes et internes du réseau afin d'en savoir plus sur votre créateur de mobilité et pouvoir anticiper vos déplacements.

À bientôt sur nos lignes !

Transdev Houdan

Il roule pour vous

Un réseau de transport qui bouge !

Transdev Houdan est spécialisé dans le transport interurbain de voyageurs en partenariat avec Ile-de-France Mobilités et le Syndicat intercommunal de transport et d'équipement de Rambouillet et de sa région (SITERR).
Ses principales activités sont l'exploitation de : 22 lignes régulières, 6 circuits spéciaux scolaires, divers transports occasionnels (périscolaires, sorties extra-scolaires…).

Notre réussite : votre satisfaction

Sa zone d'activité s'étend sur une zone triangulaire délimitée par Mantes-la-Jolie, Houdan, Rambouillet et St Quentin-en-Yvelines. Nous desservons approximativement 80 communes pour environ 500 points d'arrêt.
Notre objectif : vous transporter sur notre réseau en toute sécurité afin de satisfaire votre besoin en mobilité au quotidien et dans la durée. C'est pourquoi notre réseau évolue régulièrement. La dernière enquête de satisfaction révèle **96 % des clients satisfaits**.

L'offre proposée sur la commune de Garancières

La commune de Garancières est desservie par :

> **La ligne 2** proposant un parcours entre Dammartin-en-Serve et Montfort-l'Amaury, qui dessert plusieurs points d'intérêts :
- **Septeuil, Orgerus et Garancières :** les centres villes avec leurs commerces,
- **La Queue-lez-Yvelines :** le centre-ville, le centre commercial,
- **Les gares :** gare d'Orgerus, gare de Garancières,
- **Les établissements scolaires :** le lycée polyvalent Jean Monnet, le collège Notre Dame du Bel Air, le collège Maurice Ravel.

> **La ligne 22** proposant un parcours entre Boissy-sans-Avoir et Montfort-L'Amaury, qui dessert plusieurs points d'intérêts :
- **Garancières :** le centre-ville avec ses commerces,
- **La Queue-lez-Yvelines :** le centre-ville, le centre commercial,
- **Une gare :** gare de Garancières,
- **Les établissements scolaires :** le lycée polyvalent Jean Monnet, le collège Notre Dame du Bel Air, le collège Maurice Ravel.

> **La ligne express67** proposant un parcours entre Montigny-le-Bretonneux et Houdan, qui dessert plusieurs points d'intérêts :
- **Houdan :** le centre-ville avec ses commerces de proximité, la piscine, le donjon et la gare de Houdan.
- **Montigny-le-Bretonneux :** le cinéma à St-Quentin-en-Yvelines, les magasins de la rue piétonne, le théâtre, la médiathèque, le vélodrome, l'ile-de loisirs, Escape Game,
- **Les établissements :** lycée polyvalent Jean Monnet, lycée Viollet-le-Duc,
- **Les gares :** gare de Houdan, gare de Garancières, gare de Montfort-L'Amaury, gare routière Paul Delouvrier (St-Quentin-en-Yvelines).

Vous pouvez retrouver nos horaires pour les lignes régulières sur notre site internet et l'application mobile :
www.transdev-idf.com/r%C3%A9seau-bus-transdev-ile-de-france-houdan/005

Mobilités

Projet de parc relais

Quoi de neuf pour les Garancièrois ?

En date du 6 septembre 2017, la Région présentait le plan « les mobilités au service des Franciliens » : du matériel neuf, plus de transports, plus d'accessibilité, plus de sécurité, plus de services, favoriser de nouveaux usages,…

Ligne de bus 67

Cela se traduit déjà avec le développement de la ligne de bus 67, gérée par la société Transdev, qui traverse Garancières entre Houdan et St Quentin-en-Yvelines.

Cette ligne, optimisée depuis fin 2016, permet à nos concitoyens, avec une fréquence renforcée, de se déplacer en proximité.

Ligne N de la SNCF, Paris-Dreux

Outre les travaux de rénovation des voies que nous connaissons et qui impactent la fréquence des trains depuis de longs mois, un plan de 10 000 places de parking relais supplémentaires est programmé sur la région Ile-de-France.

Les trois gares de la ligne N : Jouars/Villiers-St-Frédéric, Méré/Montfort-l'Amaury et Garancières/La-Queue-lez-Yvelines sont concernées par une extension de leur parking. Les travaux devraient débuter courant 2019.

Un Parc relais payant : pourquoi ? comment ?

Sur notre commune, les terrains du parking sont la propriété de la SNCF dans leur quasi-totalité (ce n'est pas le cas pour la gare de Méré par exemple). Ce qui veut dire que la SNCF a la maîtrise de ses projets.

Le parc relais actuel est gratuit, mais saturé ! Demain, il sera payant dans les trois gares.

Le tarif prévu indiqué à ce jour est de 20 € par mois.

La contrepartie : plus de places (une cinquantaine pour Garancières, environ 140 à Montfort, par exemple) et un stationnement sécurisé. Le but est d'harmoniser l'accès aux parcs relais de la ligne N pour éviter le stationnement opportuniste des nombreux véhicules extérieurs, alors que des villes fonctionnent déjà avec une tarification (ex : Houdan).

En conséquence, les collectivités devront s'assurer de la maîtrise du stationnement dans un périmètre suffisant autour des installations.

Les deux communes de Garancières et La Queue-lez-Yvelines sont concernées. ◆

Devant cette situation, la municipalité a choisi d'obtenir plus de services aux usagers et un engagement de la Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence. C'est ainsi que nous avons obtenu l'installation, au moment du chantier à venir, d'une station Veligo (garage à vélos sécurisé) et que nous demandons des bornes de recharge électriques pour automobiles et deux-roues.

Une réunion publique d'information du projet de Parc relais est envisagée avant sa finalisation, avec la participation de la SNCF.

En savoir plus : consultez le dossier de presse de la Région sur le blog municipal « la révolution des transports en Ile-de-France ».

Entretenir
TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Au cours de l'été, quelques travaux d'entretien de bâtiments ont été réalisés à l'école maternelle :

◆ toute la serrurerie a été reconditionnée ainsi que tous les travaux de plomberie,

◆ les jeux extérieurs on fait l'objet d'une remise à neuf (cabane), chalet, et remise en gazon de l'aire de jeux. Un nouveau jeu « petit pont » a été installé.

◆ les bacs à fleurs ont été remis en état, et la cour a pris des couleurs avec la mise en peinture de bordures pour faciliter les rassemblements…

Au plus tard des vacances d'automne, les géométries du sol seront repeintes.

Nourrir
LA CANTINE

Le contrat avec Yvelines Restauration a été reconduit après appel d'offre. Le menu quotidien comprend toujours 5 composantes dont 1 élément bio par repas. Le coût reste identique aux années précédentes.

Accompagner
L'ÉTUDE DU SOIR

Les enseignants, en accord avec la municipalité, poursuivent cette année l'organisation de l'étude après la classe.

La municipalité a décidé de maintenir les tarifs au niveau de 2 € la séance. Ce sont les enseignants qui gèrent les besoins des élèves.

École maternelle
Des effectifs stables

◆ Classe de Petite section > Sylvie MONTANGE : 26 élèves

◆ Classe de Petite/Moyenne section > Lauréline FERRERE (nommée cette année à titre définitif sur le poste) : 26 élèves

◆ Classe de Moyenne section > Nathalie RENARD DIAS, directrice : 26 élèves

◆ Classe de Grande section > Laurence LE GOYET : 23 élèves

La journée de décharge de la directrice est le jeudi.

Elle est remplacée ce jour-là par M. Rémi VERDIER.

Les inscriptions pour la rentrée 2019 débutent dès décembre 2018. Il est très important d'inscrire votre enfant au plus tôt afin de pérenniser la quatrième classe. ◆

École élémentaire Alizarine
Des classes chargées

Le nombre d'enfants inscrits pour cette rentrée 2018/19 aurait dû aboutir à l'ouverture d'une sixième classe. L'inspection d'académie était présente le jour de la rentrée pour s'assurer de la réalité des effectifs.

Malheureusement, seuls 5 postes d'enseignants sont disponibles sur l'ensemble du département et ne laissent que peu d'espoir pour obtenir cette ouverture. Madame Aurore Bergé, députée, a été sollicitée pour intervenir… mais en vain !

Nos classes à l'école Alizarine seront donc bien chargées cette année !

◆ CP > Mme Blin, 28 élèves

◆ CP/CE1 > Mme Prevoteau, directrice, 26 élèves(Mme Blay le vendredi)

◆ CE2 > Mme Lang, 31 élèves

◆ CM1 > Mme Bernard, 26 élèves

◆ CM2 > Mmes Doussaud et Derand, 27 élèves

Il n'y a plus de secrétaire : coupure budgétaire oblige !

Deux Assistantes de vie scolaire travaillent à l'école.

La journée de décharge de la directrice est le vendredi. ◆

Adresse :
9 rue Montbuzy
Boissy-sans-Avoir
01 34 86 77 93

Ouverture :
du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30.
Fermeture 4 semaines en été et une semaine à Noël.

Service public

Petite enfance

Crèche Les petits moulingués*

***enfants, en langue africaine Sango**

Ouverte depuis le 1er mars 2006, la crèche est implantée à Boissy-sans-Avoir, gérée par un syndicat intercommunal à vocation unique entre les communes de Garancières, La Queue-lez-Yvelines et Boissy-sans-Avoir.

Un lieu chaleureux, sécurisant et stimulant

La structure multi-accueil de 45 places, réparties en trois sections d'âge, de 10 semaines à 4 ans, est destinée à favoriser l'épanouissement de l'enfant pour accéder progressivement à l'autonomie et s'initier à la vie sociale.
En cette rentrée 2018, 21 enfants de Garancières sont accueillis.
L'organisation du moment est tournée vers les adaptations des nouveaux enfants « apprendre à se connaître » et « faire l'expérience progressive de l'absence des parents ». Pour les autres enfants, c'est de trouver des repères dans les nouvelles sections (espace, jeux d'exploration, …).

Une équipe complète et compétente

L'équipe qualifiée est constituée d'une directrice, d'une infirmière adjointe de direction, de 13 auxiliaires puéricultrices, de 3 agents petite enfance, d'une cuisinière, d'une lingère, et d'une responsable administrative.
Côté cuisine, les repas sont réalisés sur place et l'attention est portée aux produits de saison.

Aujourd'hui, ce service de la petite enfance remplit totalement ses missions et sa capacité est au maximum.
La CAF finance son fonctionnement à hauteur de 184 500 € pour 2017, en plus des participations communales, par exemple. ◆

Crèche

ANIMATION ET ÉQUIPEMENTS

Un lieu vivant qui change de décor régulièrement au rythme des animations. Au fil du calendrier avec les anniversaires des enfants, mais également sur des temps forts autour d'un projet annuel (« le tour de France des petits moulingués », pour cette année) : semaine du goût en octobre (repas Bretagne, Pays Basque,…), Noël en Alsace, carnaval, etc.

La bibliothèque municipale de Boissy propose régulièrement des moments de lecture par petits groupes dans ses locaux voisins.

Au printemps 2018, de nouveaux aménagements de l'espace extérieur ont été livrés : jeux, plantation d'arbres, toiles d'ombrages - dont a pu voir l'utilité dès cet été !

IFAC

Le centre de loisirs

Un acteur précieux du périscolaire

Le Centre de loisirs est géré par l'IFAC.
Situé au 9 rue St Maurice, il accueille les enfants de 3 à 12 ans, sur les moments périscolaires.

◆ **En période scolaire** : lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.
Le mercredi de 7 h 30 à 19 h.
Un dossier d'inscription est à remplir pour valider la fréquentation du centre de loisirs.

◆ **Aux vacances scolaires** : du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 19 h
> fermeture : 1 semaine à Noël et 3 semaines en août.
Les inscriptions pour les périodes de congés scolaires sont possibles jusqu'à trois semaines avant le début de chaque période.

Coordonnées de l'accueil de loisirs : 01 34 86 58 43
Site internet : www.ifac.asso.fr/accueil-de-loisirs-de-garancieres
Un « portail famille » est disponible.
Pour toute correspondance > courriel :
adl.garancieres@upidf.ifac.asso.fr
Directrice : Prune // 06 46 07 02 35 ◆

Petite enfance

Les assistants maternels agréés

Liste mise à jour à partir des informations du Département et après vérification auprès des personnes listées.

Claire COUTADEUR, 12 rue du Stade // 06 63 82 31 85
Emilie JOUVET, 42 rue Louis Bellan // 06 87 38 27 16
Laetitia BURILLON, 12 rue Saint Michel // 06 37 77 99 48
Agnès REBECHE, 12 rue des Coquetiers // 01 34 86 51 17
Emilie FALQUE, rue de l'Église // 06 11 58 09 00
Emilie BISSENER, 23 rue du Pré Marot // 06 84 98 66 31
Evelyne VAYRAC, 1 rue de la Gare // 01 34 86 53 31
Fabienne VALLI, 11 rue de la Piquette // 06 65 79 78 40
Edith LORINQUER, rue de l'Église // 09 75 25 37 03
Pascal FOUCAULT, 29 bis rue de la Piquette // 06 82 23 64 97
Claire LORET, 27 rue Montguichet // 01 34 86 68 01 // 06 29 90 05 68

Choré'art
NOUVELLE ACTIVITÉ
L'association propose des cours à partir de quatre ans (éveil / initiation) et jusqu'aux adultes en danse classique et modern'jazz.

Nouvelle activité :
« atelier parents - enfants » un samedi matin par mois. L'occasion de passer un moment privilégié avec votre enfant, petit-enfant, neveu ou nièce.
Nul besoin de savoir danser, il suffit d'avoir envie de partager une autre forme de relation dans la plus grande convivialité.

Chaque séance d'une heure trente se déroule en deux temps : après une mise en danse / échauffement, suivie d'une courte pause / collation, vous allez visiter les différents processus de création, allant de l'improvisation à la composition...
Les atouts : échange inter générationnel, acquisition de l'effort de concentration pour les plus jeunes, activité physique douce et entretien du corps pour les aînés, plaisir lié au sentiment de création personnelle,... et tout ce que vous voudrez en faire, la professeure est là pour vous guider...

Quand ? un samedi matin par mois, à partir d'octobre avec la possibilité de rejoindre le groupe en cours d'année...

Contact :
01 34 86 59 09
ou 06 65 07 74 91.

Souvenirs

Retour sur événements

Un village vivant et animé

◆ Apéro-concert

5 mai
Salle pleine pour ce 2ème rendez-vous de la Barbacane.

◆ Jumelage

Du 10 au 13 mai
Une forte délégation Garancièroise renouvelée pour ce voyage d'échange à Scheden.

◆ Fête des voisins

26 mai
À l'invitation du Conseil municipal des jeunes, la population a répondu présente. Un moment très convivial.
Dans les quartiers aussi (rue de la Synagogue).

◆ Centenaire 14/18

5 octobre
Un spectacle original pour évoquer la Grande guerre lors d'une rencontre inter-générationnelle avec 3 classes élémentaires et l'association La Fraternelle.

USY
UN NOUVEAU LOGO

L'Union sportive des Yvelines, qui rassemble en cette rentrée 11 sections sportives, a adopté son nouveau logo, résultat d'un concours.

Coopérative scolaire
BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 25 novembre
de 9 h à 17 h 30
4€ le mètre linéaire
Possibilité de louer une table à partir de 2 ml
Entrée libre, buvette et gâteaux sur place
Informations par mail :
coop.garancieres@gmail.com

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes

Vendredi 9 novembre à 19 h 30
APÉRO-CONCERT avec **GATICA**, trio chanson
Concert gratuit, bar sur place - Réservation conseillée
Par téléphone : 09 78 03 82 15 - Par mail : reservation@labarbacane.fr

Dimanche 11 novembre à 11 h
Commémoration du centenaire de la grande guerre
Monument aux morts

Dimanche 18 novembre
La municipalité et le CCAS convient les aînés à un repas et un après-midi dansant

Samedi 24 novembre à 14 h 30
RENDEZ-VOUS CONTES de la Bibliothèque
" Attention, citrouille ! " - à partir de 5 ans
Réservation conseillée : 01 34 86 51 56
ou garancieresbiblio@orange.fr

Dimanche 25 novembre de 9 h à 17 h 30
BOURSE AUX JOUETS vêtements et puériculture
organisée par les parents d'élèves au profit de l'OCCE des écoles

Vendredi 7 décembre de 19 h à 22 h
SOIRÉE JEUX au profit du **Téléthon**
organisée par le Conseil municipal des jeunes
Entrée adulte 2 € - enfant 1 €

Samedi 8 décembre de 14 h 30 à 16 h
Portes ouvertes de l'association de danse **Choré-Art**

Dimanche 9 décembre à partir de 13 h 30
GRAND LOTO MÉRIDIONAL, organisé par le Comité des fêtes

Samedi 12 janvier 2019 à partir de 18 h
VOEUX DU MAIRE
Le maire et le Conseil municipal présentent leurs vœux à la population

Le carnet

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Maëlys, Aimée, Pierrine RIALLAIN, le 27 avril 2018
Brune, Adèle, Raphaëlle, Marie GEORGE, le 3 mai
Yaël, Yves, Jean-Claude DORLIN, le 4 mai
Vasco TOMAS, le 16 mai
Alexia, Elena CHARTRAIN BOUDHOUA, le 8 juin
Aéris GERMAIN, le 8 juin
Loann, Yves, Pascal FEGER, le 29 juin
Olivia, Anaëlle, Anne AQUILLE, le 14 juillet
Enzo, Raphaël COUINEAU FOURNIE, le 11 août
Anélya, Audeline, Renée MERTZ, le 10 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Eric, Michel SABARLY, le 11 avril 2018 à 57 ans
Emmanuel BANNIER, le 24 juin à 52 ans
René, Joseph BLONDET, le 14 août à 75 ans
Marcelle, Mauricette, Andrée JANEL, le 20 août à 90 ans
Bernard BANNIER, le 3 septembre à 79 ans
Pierre, Gustave, Victor CAMPION, le 7 septembre à 85 ans

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Julie BADOUAL et Yanna BONAMY, le 23 juin 2018
Maria ALVES et Silvio VIEIRA DO NASCIMENTO, le 30 juin
Jennifer LIBOUTTON et Jean-Michel GROULT, le 7 juillet
Emelyne COGNOT et Emmanuel DEBRABANDER, le 15 septembre
Marine GUESDON et Alexandre BEDARD, le 22 septembre

Transmission

UN LEGS À LA COMMUNE

Le 17 mars dernier, notre doyenne, Mme **Suzanne RAULT**, s'éteignait à l'âge de 95 ans.
Elle avait transmis par testament le legs particulier de sa propriété, sise 40 rue de l'église, à la commune de Garancières.
Le Conseil municipal a accepté ce legs particulier lors du Conseil municipal du 22 mai 2018. ◆

Distinction

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Chaque année, la Préfecture des Yvelines attribue sur dossier une médaille à la famille en reconnaissance des efforts pour élever leurs enfants.
Pour postuler, une des conditions est d'avoir élevé quatre enfants ou plus.
Le dossier de candidature est constitué sous la responsabilité du maire, avec avis motivé et doit être adressé en Préfecture au plus tard le 31 décembre.
Un formulaire CERFA n° 15319*01 est à télécharger à l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2500 ◆

Soins

GRAPHOTHÉRAPIE

Natacha Ribaute
07 67 33 01 18
graphotherhappy@gmail.com

Services

TAXI GARANCIÈRES

Olivier Veillat
06 08 71 50 03
taxigarancieres@gmail.com

Guerre 1914-1918

Cérémonies du centenaire

Un moment fort intergénérationnel

Le maire et le Conseil municipal convient la population, dimanche 11 novembre, à participer au rassemblement pour la commémoration de l'armistice de la guerre 14/18.

11 h : départ de la place de la mairie, vers le monument aux morts, accompagné par l'Harmonie de Montfort l'Amaury.

Le Conseil municipal des Jeunes invite les enfants de la commune à se joindre à la cérémonie et chanter l'hymne national.

Une collecte Bleuets de France sera organisée.

À l'occasion du centenaire, le Conseil municipal, l'association La Fraternelle (anciens mobilisés) et les porte-drapeaux se retrouveront à 10 h 30 au « carré des morts pour la France » du cimetière de Garancières pour un premier hommage.

À l'issue de la cérémonie, la population est invitée à un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Un registre de fiches de chacun des soldats figurant sur le monument aux morts, publié par La Fraternelle, sera consultable sur place. ◆

SIEED La propreté rurale

Fin de saison

DERNIÈRE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La dernière collecte des déchets verts aura lieu lundi 3 décembre 2018.

À SAVOIR

Depuis le 1er janvier 2018, les services du SIEED (collecte des déchets verts et déchets ménagers) sont accessibles directement par le site internet : **www.sieed.fr**

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

Soirée jeux pour tous

Une initiative solidaire du CMJ

Le Conseil municipal des Jeunes organise une soirée jeux au profit du Téléthon, le vendredi 7 décembre de 19 h à 22 h à la salle des fêtes.

Voici le message d'Eva et Emie :
Venez nombreux pour aider le Téléthon et la recherche médicale.
Il y aura des jeux, un buffet et 2 kg de bonbons à gagner !

Entrée adulte : 2 € - enfant : 1 €

Jeunes et moins jeunes, apportez vos jeux de société (cartes, damiers, scrabble, plateforme, jeux de plateau,…) et trouvez des partenaires de jeu !

Pour les dons destinés au Téléthon, apportez des quiches salées, des cakes sucrés ou salés, des gâteaux, des crêpes, etc, qui seront mis en vente à la part.

CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES de GARANCIÈRES